



Atelier 2 : Plan d'aménagement des berges nord de la rivière des Outaouais

Rapport de consultation – 17 juin 2015

Atelier de planification : Plan d'aménagement des berges nord de la rivière des Outaouais

I — Description du projet

Contexte

La Commission de la capitale nationale (CCN) veut élaborer un plan d'aménagement des terrains fédéraux situés sur les berges nord de la rivière des Outaouais dans le secteur du cœur de la capitale, ce qui comprend le ruisseau de la Brasserie.

Objectif

La réalisation d'un plan d'aménagement des terrains fédéraux situés sur les berges nord de la rivière des Outaouais, dans le secteur du cœur de la capitale, permettra d'élaborer un concept d'aménagement global et cohérent des terrains fédéraux de ce secteur en définissant les propositions d'aménagement et les usages possibles des terrains, et en établissant les principes directeurs et les lignes directrices d'aménagement.

Le territoire à l'étude est composé des terrains fédéraux riverains situés entre la rue Laurier et la rivière, du parc Jacques-Cartier Nord au parc des Portageurs, et comprend les terrains de la CCN entre le ruisseau de la Brasserie et la rue Montcalm. Le plan du territoire qui fait l'objet de la consultation se trouve à l'annexe 1 : Territoire à l'étude

Phases d'élaboration du Plan

Phase 1 : Conditions existantes et bilan des enjeux

Phase 2 : Concept préliminaire et principes d'aménagement

Phase 3 : Plan définitif

II – Processus de consultation

Aperçu

Date et lieu : Le mercredi 17 juin 2015, au labo d'urbanisme de la capitale de la CCN, 40, rue Elgin, à Ottawa

Heure : De 18 h 30 à 20 h 30

Formule : Atelier de planification

Objectif de la consultation :

Le public était invité à un deuxième atelier de travail portant sur l'élaboration du Plan d'aménagement des berges nord de la rivière des Outaouais. Le secteur à l'étude englobait les terrains fédéraux compris entre le parc Jacques-Cartier et le ruisseau de la Brasserie.

L'objectif de ce deuxième atelier était de recevoir les commentaires du public au sujet du concept préliminaire et des objectifs d'aménagement à l'appui.

Processus et outils de consultation

- **Atelier :** Chacun des trois segments du parc linéaire riverain a été présenté à une station. À chaque station, les participants ont assisté à une présentation d'une trentaine de minutes, suivie d'une période de questions qui leur a permis de répondre à un questionnaire. On a alors demandé aux participants d'écrire sur un tableau les éléments qu'ils aimaient le plus et ceux qu'ils aimaient le moins pour chaque portion du territoire, et de faire leurs suggestions.
- **Consultation en ligne :** Un questionnaire était accessible en ligne entre le 17 juin et le 3 juillet 2015.

Invitations et promotion

- Une invitation a été transmise par courriel aux intervenants suivants¹ :
 - Groupes d'intérêt (association de résidents, environnement, tourisme, commerçants)
 - Élus municipaux
 - Partenaires municipaux et fédéraux
- Les médias ont été invités à participer.
- L'atelier a été annoncé dans les journaux locaux.
- Des messages Facebook et Twitter ont fait la promotion de l'atelier.

Participants

Collectivité

Trente-quatre personnes ont participé à l'atelier.

Vingt-quatre participants ont répondu au questionnaire papier.

Médias

Ici Radio-Canada Ottawa-Gatineau était présente.

1. Les Premières Nations participent à un dialogue permanent et à un processus de mobilisation distinct.

III — Points saillants de la consultation

Voici ce que le plan devrait permettre de faire sur le territoire visé, selon les participants :

- Améliorer la sécurité et le confort des usagers des sentiers récréatifs.
- Mieux relier les places publiques par les sentiers.
- Donner aux nageurs, kayakistes, adeptes de la planche à rame et canoteurs un meilleur accès à l'eau grâce à des aménagements et à des services aux usagers.
- Mettre en valeur le caractère naturel des terrains et planter davantage de végétaux.
- Favoriser l'animation des places publiques grâce à des installations et à des services récréatifs, en plus des endroits où ont lieu des festivals.

IV — Commentaires du public

CONCEPT PRÉLIMINAIRE

Pour chaque secteur, les participants ont indiqué ce qu'ils aimaient le plus, ce qu'ils aimaient le moins ainsi que des suggestions.

Parc Jacques-Cartier

Ce que les gens aiment le plus

- Facilité d'accès aux centres urbains, au quartier et aux pistes du réseau cyclable; prolongement et amélioration des pistes cyclables.
- Vues sur la rivière, le Parlement, Ottawa et les nombreux espaces verts et boisés.
- Patrimoine : conservation des bâtiments historiques.
- Festivals, concerts, activités récréatives familiales (panneaux d'interprétation le long des sentiers) et nouveaux commerces.
- Accès à la rivière des Outaouais et aux quais de la marina.

Ce que les gens aiment le moins

- Réseau de pistes cyclables difficile d'accès : piétons envahissants, ponts inaccessibles à partir des pistes.
- Services manquants :
 - Toilettes
 - Éclairage à la brunante et la nuit
 - Navettes
 - Stationnement à prix raisonnable
- Site urbain pas assez exploité :
 - Trop peu de festivals et d'activités familiales
 - Peu de restaurants
 - Magnifiques bâtiments historiques fermés au public
 - Absence d'aménagement paysager
- Impossibilité de s'aventurer plus loin dans les bois; rares espaces verts.
- Site urbain trop exploité : destruction du parc Jacques-Cartier en raison des nombreux festivals populaires, de la construction d'un bâtiment national et de l'utilisation de stationnements; atteinte à la tranquillité des résidents des environs.
- Marina du parc mal exploitée : exploitation qualifiée d'incohérente; la marina devrait se prolonger vers la rive sud; pas de quai pour les embarcations motorisées.

Ce que les gens suggèrent

- Protéger davantage la nature :
 - Planter des végétaux au bord de la rivière et des sentiers
 - Aménager un centre d'interprétation, un circuit ou un musée qui redirigerait les touristes vers les zones naturelles intéressantes et caractéristiques de notre région et qui les instruirait sur le développement durable
 - Installer des stations de nettoyage des embarcations
 - Respecter la réglementation imposant une distance de 15 mètres entre les pistes cyclables et la ligne des hautes eaux
- Aménager une plage de sable.
- Améliorer le réseau cyclable : terminer le sentier du « tour de l'île » et aménager une piste sur le pont McDonald-Cartier et le long de la rue Laurier.

- Faciliter la pratique d'activités sportives variées :
 - Aménager un couloir sécuritaire pour les nageurs en eau libre.
 - Installer des quais pour les kayaks et les canots, des quais flottants sous les ponts pour favoriser la pêche récréative, ainsi que des stations d'exercice et de gymnastique en plein air.
- Animation publique :
 - Présenter des spectacles de lumières sur les façades des édifices nationaux.
 - Faire des feux d'artifice et augmenter la fréquence des festivals.
 - Aménager des points de vue au bout des rues des environs.
 - Organiser des activités sur la rivière gelée en hiver.
 - Construire un bâtiment à la marina; aménager des fontaines et des parcs à chiens.
 - Permettre les camions de cuisine de rue.
- Protéger le patrimoine historique de la région; ouvrir la maison Charron au public.

Musée canadien de l'histoire et couloir riverain (entre les ponts du Portage et Alexandra)

Ce que les gens aiment le plus

- Réseau cyclable amélioré : meilleur accès aux centres urbains à vélo et davantage de pistes longeant les berges de la rivière (pont du Portage vers le parc des Voyageurs, et pont Victoria vers le chemin piéton).
- Vues sur le Parlement, Ottawa, la rivière et les chutes, ainsi que l'accès à l'eau.
- Animation publique : Musée canadien de l'histoire et festivals populaires.
- Transformation du stationnement de l'usine Kruger en place publique naturelle.
- Aires boisées et vertes autour du Musée : elles sont naturelles et peu aménagées, donc très belles, et de ce fait, nul besoin d'y faire davantage d'aménagement urbain.
- Zones passives près du pont du Portage.

Ce que les gens aiment le moins

- Lacune dans la protection des espaces verts :
 - Érosion des berges
 - Peu ou pas de variété biologique chez les espèces présentes sur le site
 - Utilisation de pesticides et d'herbicides chimiques
 - Petite superficie des zones naturelles
- Réseau de transport inefficace dans les environs :
 - Circulation dense mettant les cyclistes en danger quand ils changent de sentier. (Selon les participants, l'intersection Eddy/Laurier, en particulier, est une zone à étudier.)
 - Places de stationnement rares dans les alentours du musée; moyens d'accès limités pour les Ontariens
 - Pas de trottoirs continus
- Vue obstruée :
 - Fumée noire émanant de l'usine Kruger qui surplombe le musée et empêche de voir l'architecture de ce dernier
 - Bruit du passage des véhicules sur le pont Alexandra
 - Les stationnements et les grands arbres bordant la rivière, le manque d'espace autour du musée
 - Graffitis sur les murs et sous le pont du Portage

Ce que les gens suggèrent

- Optimiser l'utilisation de l'espace urbain en aménageant :
 - des restaurants et des bancs, à l'ombre et au soleil
 - des plages, de nouveaux points d'accès à l'eau et des fontaines, des quais flottants sous le pont Alexandra pour favoriser la pêche récréative
 - des aires de jeu familiales, des panneaux dans les sentiers pour plus d'interaction
 - des serres agricoles en hiver
- Assurer la récurrence de festivals et de concerts et l'ouverture de l'usine Kruger au public. But : attirer les touristes vers le site.
- Offrir plus de services aux visiteurs, comme l'entretien des sentiers cyclables toute l'année et l'éclairage de ceux-ci la nuit.

- S’efforcer de protéger les zones naturelles en milieu urbain :
 - Verdir le toit du musée
 - Respecter la capacité d’accueil de ces zones
 - Protéger les îles dans leur intégralité
 - Aménager des jardins botaniques ainsi qu’un lieu de rencontre avec vue panoramique où des conférences sur les façons de faire de Gatineau une ville plus verte seront offertes
- Aménager plus de points d’observation accueillants en éliminant des stationnements dans le secteur de l’usine Domtar et en empêchant l’entreprise papetière de développer ses installations.

Chute des Chaudières et ruisseau de la Brasserie

Ce que les gens aiment le plus

- Amélioration du réseau cyclable :
 - Nouveaux liens cyclables et piétonniers (secteur du pont du Portage et du parc des Portageurs, en collaboration avec le projet Zibi, en passant par le secteur de l’usine Kruger)
 - Prolongement des sentiers et sécurité accrue
- Accès à la chute des Chaudières, à la rivière et aux vues panoramiques; quais pour les embarcations.
- Conservation de la maison Wright-Scott et aménagement d’une patinoire sur son terrain.
- Activités attrayantes le long du ruisseau de la Brasserie.

Ce que les gens aiment le moins

- Pistes cyclables très dangereuses (Eddy/Alexandre-Taché et Alexandre-Taché/Montcalm).
- Abandon et dégradation du ruisseau : taux de bactéries très élevé et sédiments engorgeant le cours d’eau.
- Aménagement urbain insuffisant :
 - Manque d’animation et de services publics
 - Accès à l’eau difficile
 - Zone inutilisée sur la rue Montcalm

- Lacunes dans la protection de la faune et de la flore
 - Déboisement causé par l'agrile du frêne
 - Zone naturelle minuscule
 - Augmentation de l'activité urbaine à prévoir avec le projet d'aménagement des deux ponts. L'endroit doit rester un petit axe commercial
- Murets du ruisseau qui obstruent la vue sur la rivière.

Ce que les gens suggèrent

- Aménager de nouveaux liens cyclables du nord au sud de la rivière; séparer les voies cyclables des voies piétonnes; réparer le pont soutenant la voie ferrée.
- Mettre l'accent sur le développement urbain du site :
 - Sur le pont des Chaudières, améliorer la vue de la chute et mettre en service des bateaux qui emmèneront des passagers près de la chute
 - Ouvrir un kiosque de location de kayaks, de canots et de planches de surf de rivière
 - Aménager un restaurant dans la maison Wright-Scott
 - Favoriser l'utilisation des chalets-roulottes toute l'année
 - Présenter des pièces de théâtre et des concerts classiques
 - En soirée, faire des jeux de lumière sur les édifices du gouvernement
- Préserver l'aspect naturel de l'endroit :
 - Créer des jardins botaniques
 - Nettoyer le ruisseau grâce à des plantes aquatiques
 - Aménager des jardins de pluie pour diminuer le ruissellement des eaux de pluie dans le cours d'eau
 - Remplacer les gazons traditionnels par des pelouses naturelles (trèfles, fétuques) qui requièrent moins d'eau et d'entretien
 - Planter de nouvelles espèces d'arbres pour accroître la biodiversité de l'endroit
- Améliorer les points de vue en abaissant les murets de béton du ruisseau, en améliorant la vue de la chute depuis le pont des Chaudières et en plantant plus d'arbres et d'arbustes variés.

LIEUX D'ANIMATION

Les participants ont donné leur point de vue sur le type et l'intensité de l'animation proposée.

- La majorité des participants ont trouvé le projet flou et pas assez détaillé ou innovant, mais ils ont dit aimer la vision écologique qu'il préconise.
- Beaucoup sont d'accord avec le projet, affirmant que les parcs doivent être naturels et tranquilles, et que le plan prévoit le mélange idéal d'activités passives et actives pour ces endroits publics.
- D'autres sont d'accord avec le type d'animation, mais en désaccord avec sa faible intensité : selon eux, nous devons ajouter d'autres festivals, activités, panneaux didactiques dans les sentiers pour stimuler l'intérêt des visiteurs et investir dans d'autres services publics : toilettes, cafés et infrastructures.

Les répondants ont indiqué quelles activités convenaient, selon eux, à ces lieux :

- Sports non motorisés : surf de rivière, kayak, canot, sauts du haut d'une falaise, natation en eau libre, vélo, marche, entraînement (grâce aux stations d'exercice et de gymnastique en plein air) et volleyball.
- Festivals (moins de rock « assourdissant » et plus de musique calme comme du chant baroque et de la musique classique).
- Restaurants et aires de piquenique panoramiques.
- Conservation des berges et des sentiers en nature, installation de panneaux d'interprétation le long de ceux-ci dans le but d'attirer l'attention des touristes.
- Jardin ou musée botanique sur le développement durable et la protection des zones naturelles.
- Services publics :
 - Entretien des sentiers pour piétons et cyclistes toute l'année
 - Tables de piquenique
 - Augmentation du nombre de places de stationnement près du parc Jacques-Cartier

Les participants ont indiqué les aménagements, services ou infrastructures qui rendraient les sites plus attrayants lorsqu'il n'y a pas d'activités organisées :

- Aménagements paysagers impressionnants :
 - Fontaines pratiques et décoratives
 - Plantation d'arbustes et de fleurs
 - Aménagement de jardins à la maison Wright-Scott
 - Accès plus facile à l'eau et à la vue des paysages de la région
 - Bancs
- Services publics :
 - Points d'entrée et de sortie des sites plus nombreux
 - Toilettes
 - Plus de places de stationnement
 - Restaurants (établissements ou camions de cuisine de rue)
 - Utilisation des chalets-roulottes toute l'année
 - Tables de pique-nique
 - Ombre dans les parcs publics
 - Éclairage des sentiers pour les randonnées nocturnes
- Aménagements sportifs et touristiques
 - Stationnement pour vélos
 - Quais à bas niveau
 - Stations d'exercice
 - Élargissement des pistes partagées piétons-cyclistes
 - Plage et location de kayaks et de canots
 - Aires de jeu familiales
 - Panneaux d'interprétation et monuments près des bâtiments historiques
 - Musée botanique
- Augmenter la superficie verte et y privilégier la pelouse naturelle (trèfles, fétuques, etc.).

Les répondants ont exprimé des idées dont on devrait tenir compte, surtout lorsque viendra le temps de réaménager les terrains :

- Maintenir l'accès à l'eau le plus possible
- Protéger la nature :
 - Réduire le nombre d'activités au parc Jacques-Cartier
 - Verdir les terrains de la CCN avec de la pelouse naturelle
 - Aménager des jardins de pluie et un musée botanique
 - Planter plus d'espèces végétales sur les berges des cours d'eau ainsi que des arbres en bordure des sentiers
 - Respecter la faune et la flore
 - Fonder un centre d'interprétation de la nature qui redirigerait les touristes vers les points d'intérêt
- Préconiser le développement urbain :
 - Ouvrir un centre de conférences de la CCN à cet endroit
 - Présenter des pièces de théâtre au parc des Portageurs et des jeux de lumière au parc Jacques-Cartier
 - Aménager des aires de jeu familiales, des stations pour les camions de cuisine de rue et le paysage
 - Faire connaître l'histoire de la région
- Faciliter l'accès aux sites :
 - N'exiger aucun prix d'entrée aux festivals
 - Terminer le sentier du « tour de l'île »
 - Améliorer les liens entre les deux berges de la rivière
 - Mettre une navette en service
 - Restreindre le passage des automobiles pour favoriser le transport actif.

PROJETS PRIORITAIRES

Idées prioritaires

Voici les principales idées exprimées par les participants :

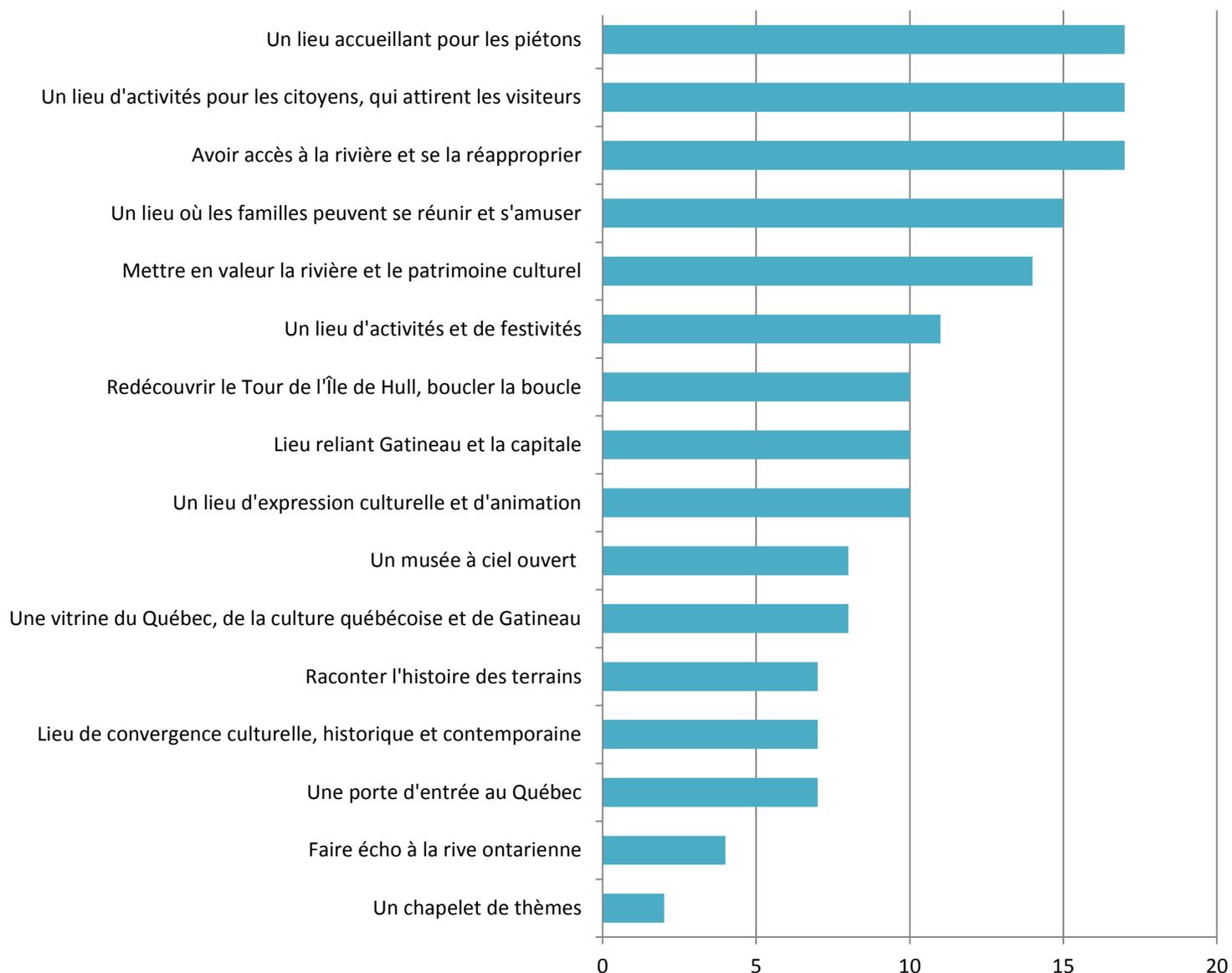
- Amélioration des pistes cyclables :
 - Élargir les sentiers ou diviser les sentiers polyvalents en pistes cyclables et sentiers piétonniers
 - Aménager un lien vers le ruisseau de la Brasserie et les quartiers voisins
 - Entretien des pistes toute l'année
 - Accroître le nombre de liens, par exemple, du boulevard Alexandre-Taché au pont des Chaudières au-dessus de l'eau, du pont du Portage au parc des Portageurs en passant par le projet Zibi, de l'intersection Laurier/Alexandre-Taché jusqu'aux sites
 - Sécuriser les pistes (intersections sous la rue Eddy/pont des Chaudières vers le nord et sous Eddy/pont du Portage)
 - Dans les points centraux, installer des stations de vélos en libre-service, comme Bixi, terminer le sentier du « tour de l'île » de Hull
 - Installer des panneaux indiquant la distance à parcourir jusqu'aux points très urbanisés
- Espaces verts et naturels :
 - Récupérer les deux stationnements derrière l'usine Kruger et les transformer en espaces verts
 - Aménager des aires de détente et des « maisons vertes » sur les sites
 - Voir à la protection et à la décontamination des sols et des cours d'eau
 - Faire des jardins dans le parc Jacques-Cartier
 - Installer des stations de nettoyage d'embarcations pour éviter la contamination des cours d'eau
 - Appliquer des mesures préventives contre l'érosion des berges
- Animation publique :
 - Aménager des aires de jeu pour enfants sur les sites
 - Augmenter le nombre de fêtes et d'activités culturelles et sportives
 - Améliorer l'accès à la rivière au parc Jacques-Cartier
 - Aménager les berges du ruisseau de la Brasserie
 - Aménager un musée à ciel ouvert et ouvrir la maison Wright-Scott au public

- Faire connaître l'histoire de la chute des Chaudières et de la région aux touristes
 - Aménager des quais au parc Jacques-Cartier, des points d'entreposage et d'accès pour Aviron Québec
 - Aménager une plage
 - Installer des panneaux d'interprétation sur la faune et la flore locale le long des sentiers
- Vues panoramiques : embellir les points de vue d'Ottawa et de la chute des Chaudières

À la consultation de novembre 2014, nous avons demandé au public de nous soumettre des propositions qui devraient figurer dans ce plan d'aménagement. Lors de la deuxième consultation en juin, les participants ont classé ces idées selon leurs priorités.

Priorisation des idées soumises par les participants à la consultation publique de novembre 2014

Idées soumises par le public à la consultation
de novembre 2014 et qui devraient figurer dans
ce plan d'aménagement



Autres suggestions

Voici d'autres suggestions que nous ont soumises nos invités lors de l'atelier :

- Reconnaître le patrimoine des Premières Nations.
- Augmenter le nombre de monuments.
- Mettre l'accent sur les activités qui illustrent les valeurs propres aux Canadiens, telles que la créativité, la liberté, le lien avec la nature, l'intégration des aînés, la santé et le bien-être.
- Désigner les espèces rares sur les sentiers naturels ou exposer un maximum de biodiversité.
- Nettoyer et décontaminer le ruisseau de la Brasserie; le parcourir sur toute sa longueur.
- Encourager les travailleurs à adopter le ski de fond comme mode de transport actif et leur fournir des endroits où entreposer leurs skis durant la journée.
- Planter plus d'arbres sur les deux rives pour prévenir les glissements de terrain lors des fortes pluies et dissimuler les développements urbains depuis la rivière.
- Collaborer avec Sentinelle Outaouais dans le but de nettoyer et de protéger la rivière des Outaouais.

V — Intégration des résultats

La CCN se servira des idées et des commentaires reçus lors de la consultation publique pour élaborer le Plan d'aménagement des berges nord de la rivière des Outaouais.

VI — Prochaines étapes

La CCN tiendra des rencontres avec les parties intéressées. On terminera la rédaction de l'ébauche du Plan d'aménagement des berges nord de la rivière des Outaouais en 2017.